

que dans les réunions officielles. Des souhaits sincères et touchants m'ont été exprimés, non pas à titre personnel mais en ma qualité de représentant du Gouvernement et de la population du Canada. Toutes les séances de travail avec les gouvernements se sont déroulées dans une atmosphère intime de franchise et de cordialité. Certes, les réceptions que les chefs de gouvernement ont données en mon honneur ont démontré clairement qu'ils sont fort bien disposés à l'endroit du Canada.

* * *

« Je ne cherche pas à donner l'impression qu'il n'y a pas de problèmes entre le Canada et les Antilles du Commonwealth, qu'il ne surgira pas de nouveaux problèmes ou que les gouvernements de la région dont j'ai parlé les ont passés sous silence. Au contraire, j'ai trouvé qu'on s'en préoccupait et qu'on savait les évaluer avec justesse. En ma présence, on a soulevé un grand nombre de problèmes bilatéraux, politiques, commerciaux, problèmes d'aide ou de toute autre nature. Il serait tout à fait inopportun que le Canada essaie de répondre à toutes les demandes venant de la région, comme il serait maladroit de notre part de nous attendre que ces gouvernements satisfassent à chacune de nos demandes. Dans l'ensemble, cependant, j'ai signalé que ce n'était pas la présence de problèmes inévitables qui allaient décider de la qualité des relations entre deux pays, mais plutôt la disposition des deux parties à reconnaître le bien-fondé des opinions de l'autre et le désir de résoudre ces difficultés avec calme et dans un esprit de collaboration.

« Il n'y a pas de doute que ce sentiment était réciproque. La plupart des chefs étaient disposés à reconnaître qu'il y avait eu une période au début de cette année, au printemps et au début de l'été, où certaines circonstances malheureuses avaient créé des problèmes. Entre autres, il faut évidemment mentionner l'incident survenu à l'Université Sir George Williams. Même aux niveaux supérieurs du gouvernement, j'ai constaté que certains malentendus persistaient, notamment sur la raison pour laquelle dix étudiants de Trinidad avaient subi leur procès les premiers, sur le fait qu'un plus grand nombre de Canadiens avaient été inculpés, et sur la nature de la procédure judiciaire en cause. Je crois avoir réussi à expliquer certains des faits ainsi que le rôle forcément limité du Gouvernement du Canada et aussi à démontrer l'absence de tout préjugé racial dans les politiques canadiennes, y compris celle de l'immigration. Les gouvernements ont fait bon accueil à mes explications et, en certains cas, ont paru soulagés.

* * *

« Il va sans dire que les dirigeants des Antilles du Commonwealth m'ont fait valoir certains de leurs points de vue, depuis ceux qui avaient tout d'abord compris que les réductions tarifaires se termineraient avec l'application du nouvel accord international sur le sucre jusqu'à ceux qui croyaient que la première offre du Gouvernement canadien de M. Pearson en 1966 était illimitée et ne cesserait jamais. En accordant les réductions tarifaires cette année et en tenant les consultations auxquelles j'ai participé, nous avons beaucoup mieux réussi, je pense,